



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2004-2005)
LE 9 NOVEMBRE 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 NOVEMBRE 2004 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{mes} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire
Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe
M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} MICHELLE FOURNIER, directrice du Service des ressources humaines
SUZANNE GOSSELIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. RICHARD BÉDARD, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

EST ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Denis Giroux, c.a., vérificateur externe de la firme Ruel Giroux Dorion, c.a.

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, souhaite la bienvenue à M. Richard Bédard, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Bruno Couturier et sa conjointe, parents d'un élève

M. Bruno Couturier et sa conjointe commentent la position de la Commission scolaire portant sur l'administration de médicaments par le personnel et font ressortir les « dangers » de cette position.

M. Gilles Presseault, secrétaire général, explique l'historique du dossier et donne des précisions sur les démarches qui sont en cours pour valider sa position à partir des avis juridiques reçus.

M^{me} Carole Blouin, directrice générale adjointe, répond à une autre question portant sur le droit d'un enfant d'être entendu avant de se voir administrer une sanction.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2004
- 6.02 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2005-2008 – Actes d'établissement 2005-2006 – Liste des établissements 2005-2006 – Autorisation de procéder aux consultations
- 6.03 Révision du réseau 2005-2006 – Écoles de Saint-Constant : cheminement du dossier et dépôt des hypothèses
- 6.04 Programmes « Aide aux devoirs » et « Écoles en forme et en santé » - Demandes d'appui de la Commission scolaire des Patriotes
- 6.05 Nomination des membres du comité exécutif
 - 6.05.01 Rappel de la procédure d'élection
 - 6.05.02 Désignation – Secrétaire d'élection
 - 6.05.03 Désignation – Deux scrutateurs
 - 6.05.04 Mises en candidature et nominations

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Demande de retraite progressive d'un personnel cadre

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

En traitant ce point immédiatement après le point 6.04

- 10.01 État financier au 30 juin 2004
- 10.02 Rapport du vérificateur externe au 30 juin 2004
- 10.03 Approbation du budget du conseil d'établissement de l'école Jacques-Barclay – Article 276 de la Loi sur l'instruction publique

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Rencontre des PDG - 5 novembre 2004 (sujet ajouté)

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Avis juridiques – Budget annuel – Liste des avis
- 16.02 Comité ad hoc sur la visibilité (sujet ajouté)
- 16.03 Bibliothèques scolaires (sujet ajouté)
- 16.04 Système téléphonique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (sujet ajouté)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Communiqué (s) de presse
- 18.02 Articles de journaux sur la réforme
- 18.03 Hockey Midget AAA
- 18.04 Le conseil d'établissement – Recueil d'outils pour les nouveaux membres 2004-2005



18.05 Formation des commissaires par le RCSM le 13 novembre 2004 – Document d'information (**document ajouté**)

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs et la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présentent un état de situation sur chacun des dossiers.

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

En suivi.

2. Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries

En suivi.

3. Application de la résolution portant sur la modification à une zone de sécurité (La Saline) versus conditions incluant la voie ferrée

En suivi.

4. Démolition de l'Académie Langlois à Hemmingford

Les travaux du comité ad hoc seront déposés sous peu.

5. Session de formation des membres du conseil des commissaires – Offre du RCSM le 13 novembre 2004 – Confirmation des participants

Ce sujet est réglé.

6. Critères d'inscription 2005-2006 pour la formation générale des jeunes

En suivi.

7. Calendrier scolaire aux jeunes 2005-2006

Ce sujet est réglé.

8. École Jean-XXIII – Modification au protocole d'entente # 94-09-455 avec la ville de La Prairie

À venir.

9. Délimitation des terrains de stationnement entre l'école Saint-François-Xavier et la Caisse populaire de La Prairie

À venir.

10. Souper des commissaires à organiser d'ici la fin de janvier 2005

Le souper des commissaires et des gestionnaires participant au conseil des commissaires aura lieu le mardi 11 janvier 2005 à Saint-Rémi.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2004

- DISPENSE DE LECTURE

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

C.C.-1725-11-04

J.-1726-11-04



C.C.-1727-11-04

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2004 soit approuvé tel quel :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6.02 **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES 2005-2008 – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2005-2006 – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2005-2006 – AUTORISATION DE PROCÉDER AUX CONSULTATIONS**
M. Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier. Il recueille les corrections, soit :

Actes d'établissement 2005-2006

École de formation professionnelle de Châteauguay (FP) et (FGA) :
Effacer dans la partie « Remarques » la phase suivante : **occupés et partagés par l'École de formation professionnelle de Châteauguay.**

Liste des établissements 2005-2006 :

L'Envol
275, rue Léon-Bloy Ouest
La Prairie (Québec) J5R 3G5

- CONSIDÉRANT les consultations volontaires tenues par la Commission scolaire du 27 février au 17 octobre 2001;
- CONSIDÉRANT l'adoption le 11 décembre 2001 des orientations pour chacun de ses secteurs;
- CONSIDÉRANT les obligations de la Loi sur l'instruction publique concernant l'adoption annuelle d'un plan triennal, de la liste de ses établissements et des actes d'établissement (article 211 de la Loi sur l'instruction publique);
- CONSIDÉRANT l'obligation de consulter le comité de parents sur ces éléments (article 193 alinéa 2 de la Loi sur l'instruction publique);
- CONSIDÉRANT l'obligation de consulter un conseil d'établissement sur toute modification ou révocation de son acte d'établissement (article 79 de la Loi sur l'instruction publique);
- CONSIDÉRANT l'importance de consulter les conseils d'établissement des écoles de Saint-Constant qui pourraient être amenées à avoir un nouveau bassin de clientèle scolaire;
- CONSIDÉRANT l'obligation de consulter les municipalités du territoire de la Commission scolaire, dont les MRC, selon l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique et l'article 203 de la *Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (adoptée le 18 décembre 2003);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de procéder aux consultations suivantes :

- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2005-2008;
- Actes d'établissement 2005-2006;
- Liste des établissements 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6.03 RÉVISION DU RÉSEAU 2005-2006 – ÉCOLES DE SAINT-CONSTANT : CHEMINEMENT DU DOSSIER ET DÉPÔT DES HYPOTHÈSES

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente les documents. Il fait part des premières consultations qui ont eu lieu et explique les démarches de consultation à venir. Il répond à des questions.

6.04 PROGRAMMES « AIDE AUX DEVOIRS » ET « ÉCOLES EN FORME ET EN SANTÉ » - DEMANDES D'APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier. Elle explique le point de vue de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur la résolution adoptée par la Commission scolaire des Patriotes.

Pour sa part, la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, rappelle que les commissions scolaires ont également la possibilité d'émettre des commentaires au ministère de l'Éducation lors du dépôt des règles budgétaires. Elle répond aux diverses questions.

Les commissaires prennent bonne note du point de vue de la Commission scolaire des Patriotes.

Les membres du conseil des commissaires passent au point 10, tel que discuté lors de l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

C.C.-1728-11-04

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 ÉTAT FINANCIER AU 30 JUIN 2004

M. Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente les divers documents. Il est accompagné de M. Denis Giroux, comptable agréé, de la firme Ruel Giroux Dorion, c.a.

M. Marchand, de même que la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, répondent à des questions. Des félicitations sont adressées à M. Marchand et à toute son équipe du Service des ressources financières.

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre l'état financier au conseil des commissaires selon la Loi sur l'instruction publique (article 286);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le dépôt de l'état financier 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par la suite, M. Denis Giroux, c.a., vérificateur externe de la firme Ruel Giroux Dorion, c.a., présente le « Rapport financier - Exercice financier 2003-2004 » de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (867).

C.C.-1729-11-04

10.02 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE AU 30 JUIN 2004

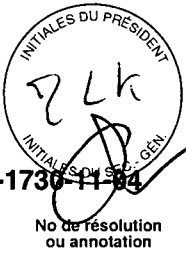
M. Denis Giroux, c.a., vérificateur externe de la firme Ruel Giroux Dorion, c.a., présente son « Rapport du vérificateur externe au 30 juin 2004 – Commentaires, observations et recommandations ». Il répond à des questions, de même que M. Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières.

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires selon la Loi sur l'instruction publique (article 286);

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Dugas, commissaire,

Que les membres du conseil des commissaires acceptent le dépôt du « Rapport du vérificateur externe au 30 juin 2004 – Commentaires, observations et recommandations ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.03 APPROBATION DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY – ARTICLE 276 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique dit que le conseil d'établissement adopte le budget proposé par la direction de l'établissement et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique dit que le budget d'un établissement doit être approuvé par la Commission scolaire et qu'il est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire 2004-2005 » (résolution C.C.-1548-04-04);

CONSIDÉRANT les « règles de répartition des ressources »;

CONSIDÉRANT que les budgets des établissements sont en équilibre et respectent les règles de répartition des ressources de la Commission scolaire et ont été adoptés par leur conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que le budget de l'école Jacques-Barclay n'avait pas été adopté par le conseil d'établissement avant l'adoption du budget de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yvon Derome, commissaire,

d'approuver le budget de l'école Jacques-Barclay (068).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

6.05.01 RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, rappelle la procédure d'élection.

6.05.02 DÉSIGNATION – SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que **M. Richard Bédard**, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles, soit nommé secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05.03 DÉSIGNATION – DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que **M^{mes} Michelle Fournier**, directrice du Service des ressources humaines, et **Suzanne Gosselin**, directrice des Services éducatifs aux jeunes, soient nommées scrutatrices.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATIONS

M. Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier. Il répond à des questions.

C.C.-1731-11-04

C.C.-1732-11-04

C.C.-1733-11-04R



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'avoir un commissaire pour chacun des quatre secteurs géographiques et que les autres commissaires soient élus parmi l'ensemble des autres commissaires élus du conseil.

A VOTÉ POUR : 1 commissaire
ONT VOTÉ CONTRE : 19 commissaires

REJETÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1734-11-04

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATIONS - MAINTIEN DU STATU QUO

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de maintenir le statu quo quant à la modalité de répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 (résolution C.C.-1412-11-03).

ONT VOTÉ POUR : 19 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1735-11-04

AJOURNEMENT

À 21 h 58,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'ajourner la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1736-11-04

LEVÉE DE L'AJOURNEMENT

À 22 h 01,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que l'ajournement soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1737-11-04

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 2

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe un des postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 déterminant à sept (7) le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02 (Résolution C.C.-1412-11-03) :



Pour les circonscriptions 1 à 4 = 2 postes
 Pour les circonscriptions 5 à 10 = 2 postes
 Pour les circonscriptions 11 à 21 = 3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à un (1) an la durée du mandat des membres élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que M^{me} **Micheline Patenaude-Fortin**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste 2** provenant de la circonscription 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1738-11-04

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 3

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe un des postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 déterminant à sept (7) le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02 (Résolution C.C.-1412-11-03) :

Pour les circonscriptions 1 à 4 = 2 postes
 Pour les circonscriptions 5 à 10 = 2 postes
 Pour les circonscriptions 11 à 21 = 3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à un (1) an la durée du mandat des membres élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que **M. Marcel Gélinas**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 3** provenant de la circonscription 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1739-11-04

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 4

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la



Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe un des postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 déterminant à sept (7) le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02 (Résolution C.C.-1412-11-03) :

Pour les circonscriptions 1 à 4	=	2 postes
Pour les circonscriptions 5 à 10	=	2 postes
Pour les circonscriptions 11 à 21	=	3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à un (1) an la durée du mandat des membres élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que M^{me} **Suzanne Gaudette**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste 4** provenant de la circonscription 8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1740-11-04

6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 5

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe un des postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 déterminant à sept (7) le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02 (Résolution C.C.-1412-11-03) :

Pour les circonscriptions 1 à 4	=	2 postes
Pour les circonscriptions 5 à 10	=	2 postes
Pour les circonscriptions 11 à 21	=	3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à un (1) an la durée du mandat des membres élus au comité exécutif;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé,
commissaire,

que **M. André Dugas**, commissaire, soit nommé membre du
comité exécutif au **poste 5** provenant de la circonscription 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1741-11-04

**6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 6**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction
publique qui stipule que « le conseil des
commissaires institue un comité exécutif
formé de cinq à sept de ses membres ayant
le droit de vote, dont le président de la
Commission scolaire et de tout commissaire
représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries occupe un des
postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors
de la réunion du 25 novembre 2003
déterminant à sept (7) le nombre de
membres du comité exécutif ayant droit de
vote, dont la présidence de la Commission
scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la
réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02
(Résolution C.C.-1412-11-03) :

Pour les circonscriptions 1 à 4	=	2 postes
Pour les circonscriptions 5 à 10	=	2 postes
Pour les circonscriptions 11 à 21	=	3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors
de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à
un (1) an la durée du mandat des membres
élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson,
commissaire,

que **M^{me} Louise Tremblay**, commissaire, soit nommée membre
du comité exécutif au **poste 6** provenant de la circonscription 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1742-11-04

**6.05.04 MISES EN CANDIDATURE ET NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 7**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction
publique qui stipule que « le conseil des
commissaires institue un comité exécutif
formé de cinq à sept de ses membres ayant
le droit de vote, dont le président de la
Commission scolaire et de tout commissaire
représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidente de la Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries occupe un des
postes, celui de la circonscription 7;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1411-11-03 adoptée lors
de la réunion du 25 novembre 2003
déterminant à sept (7) le nombre de



membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidence de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 au point 12.02 (Résolution C.C.-1412-11-03) :

Pour les circonscriptions 1 à 4	=	2 postes
Pour les circonscriptions 5 à 10	=	2 postes
Pour les circonscriptions 11 à 21	=	3 postes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1413-11-03 adoptée lors de la réunion du 25 novembre 2003 fixant à un (1) an la durée du mandat des membres élus au comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **M. Guy Sylvain**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 7** provenant de la circonscription 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, remercie M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson, Claudine Caron-Lavigueur, Linda Crevier, Claudette Labre-Do, Diane Soucy, M. Jean-Pierre Bélair, commissaires, d'avoir exercé leur fonction de façon professionnelle tout au long de l'année.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UN PERSONNEL CADRE

M^{me} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

d'autoriser la demande de **M^{me} Ginette Varin**, agente d'administration aux Services éducatifs aux jeunes, de prendre un congé de retraite progressive à partir du 6 décembre 2004 à raison de 20 %, soit un (1) jour par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 RENCONTRE DES PDG -5 NOVEMBRE 2004

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présente divers dossiers ayant été discutés lors du dernier PDG du 5 novembre 2004.

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 AVIS JURIDIQUES - BUDGET ANNUEL - LISTE DES AVIS

M. Gilles Presseault, secrétaire général, explique les coûts et le processus. La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, complète.

16.02 COMITÉ AD HOC SUR LA VISIBILITÉ

C.C.-1743-11-04



M. Yves Garand, commissaire, rappelle le nom des commissaires qui sont membres de ce comité et annonce la suite de leur travail.

16.03 BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

En lien avec une priorité prévue au Plan d'action 2004-2005, un état de situation concernant les bibliothèques scolaires pourra être fourni plus tard.

16.04 SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

La problématique du fonctionnement du nouveau système téléphonique est soulevée. Le directeur du Service des technologies de l'information et des communications, M. Claude Hébert, explique l'origine de la problématique et les mesures prises pour résoudre les problèmes. La Direction générale mentionne que la problématique du système téléphonique est importante et de conséquences pour les clients, et insiste sur les mesures à appliquer.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la présidente

- La présidente, Mme Marie-Louise Kerneis, commente sa récente réunion avec la Fédération des commissions scolaires du Québec portant sur la problématique des fermetures des petites écoles. La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, fait part des informations reçues de la part de M. Robert Bisailon, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, sur l'organisation scolaire en milieux peu peuplés (Projet Cefrio).
- La présidente présente quelques résultats d'une recherche menée en Ontario sur leur modèle d'organisation scolaire, dont les classes multi-âges. Elle commente d'autres contenus d'atelier.
- La présidente commente également la signature d'une entente de partenariat avec le Service de réadaptation du sud-ouest et du Renfort (SRSOR) et l'Association des personnes handicapées de la rive-sud ouest (APHRSO) qui reçoivent des services par le biais du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.
- La présidente commente aussi les informations qui ont paru dans les journaux portant sur l'organisme Jeunesse sans faim. M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, explique ce qui avait été proposé à la Commission scolaire par cet organisme. La Direction générale s'informerait des diverses positions qui ont été prises en Montérégie concernant l'argent reçu.

Communication de la directrice générale

- La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, explique qu'une série de documents ont été déposés par le ministère de l'Éducation portant sur la réforme scolaire. M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, fournit certains détails concernant les résultats des études menées, notamment celle du CRIRES. Des informations officielles suivront.
- La directrice générale et les commissaires expriment des remerciements à toute l'équipe du Service du secrétariat général et de l'information pour la tenue de la fête des retraités.

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Communiqués de presse
- 18.02 Articles de journaux sur la réforme
- 18.03 Hockey Midget AAA - Correspondance
- 18.04 Le conseil d'établissement – Recueil d'outils pour les nouveaux membres 2004-2005
- 18.05 Formation des commissaires par le RCSM le 13 novembre 2004 – Document d'information

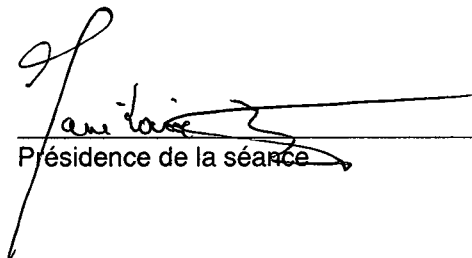


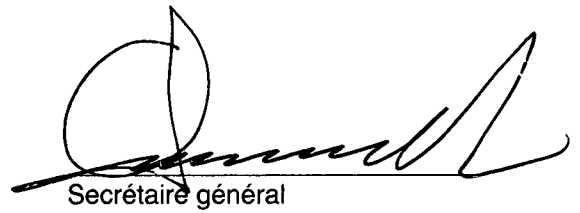
No de résolution
ou annotation

19.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 54, la présente séance est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2004.11.09.doc